

QUI VOTE ?

La liste des agents appelés à voter est disponible (affichage et portail intranet) à compter du **5 octobre 2018**.

Chaque agent doit vérifier :

- son inscription sur la liste électorale,
- son bureau de vote.



Toute réclamation doit être faite au service Ressources Humaines (RH) avant le **17 octobre 2018**.

Comité Technique

Sont électeurs les agents exerçant leurs fonctions au sein de la collectivité.

IMPORTANT

Les agents **mis à disposition** votent dans leur collectivité et leur établissement d'origine

CAP

Sont électeurs les fonctionnaires :

- **titulaires** (en position d'activité, de détachement ou de congé parental dont le grade est classé dans la catégorie représentée par la commission).
- **mis à disposition** (choix du vote dans la collectivité ou l'établissement d'origine).
- **en position de détachement** (vote dans la collectivité et dans l'établissement d'origine sauf si la même commission reste compétente dans les deux cas).

CCP

Sont électeurs, les agents contractuels de droit public.

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à solliciter votre syndicat CGT.

**Le vote CGT
votre meilleur atout !**

Comment voter ?



Deux possibilités sont offertes pour voter :

- Vote à l'urne
- Vote par correspondance

**Ne laisser pas
l'abstention décider pour
vous !**

VOTE A L'URNE

Vous devrez vous rendre dans un des bureaux de vote suivant :

- Hôtel Communautaire (Muret)
- Locaux administratifs (Roques)
- Salle de la Gravette (Saint Lys)

Les horaires d'ouverture sont : 8h à 17h

Ne pas oublier de se munir d'une pièce d'identité.

Le vote se fait pendant son temps de travail !

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Vous n'êtes pas certain de pouvoir vous déplacer le jour du vote ou le bureau de vote n'est pas sur votre lieu de travail :

vous pouvez demander au service RH avant le 5 novembre 2018 de voter par correspondance.

La liste des agents admis à voter par correspondance sera publiée le **6 novembre 2018**.

Les agents concernés en seront informés par courrier.

Dès réception du matériel de vote,
renvoyez votre bulletin CGT !

Jeudi 6 décembre 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER
CGT MURETAIN AGGLO !

*Une force
à vos côtés*

